La journée de mobilisation du 22 mars a entrainé de fortes perturbations sur le réseau ferroviaire et les prochaines semaines s'annoncent particulièrement mouvementées.

Pour sauver le ferroviaire…

Il faut les faire reculer !

QUI SONT LES RESPONSABLES DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU FERROVIAIRE SI CE N'EST EUX ???

⇒ **Guillaume PEPY** et son choix du tout TGV ! Il est aux manettes depuis 20 ans et ne serait responsable de rien ?!?

⇒ **Elisabeth BORNE** et **Florence PARLY**, actuellement ministres mais qui étaient avant hautes responsables à la SNCF et ont fait parties des décideurs menant à la situation qu'elles dénoncent maintenant ! Il faudrait leur faire confiance ?

⇒ **Les responsables politiques** qui voulaient tous leur TGV et ont fait du lobbying pour que des Lignes Grandes Vitesse soient construites pour desservir leur ville ! Un gouffre financier ! Les mêmes interviennent maintenant pour coller la dette sur le dos des cheminots. N'ont-ils donc pas honte ?!?

⇒ **Emanuel MACRON et Edouard PHILIPPE**. En 2014, une reforme ferroviaire a déjà été faite *(séparation en 3 EPICs qui devait permettre de durer dans le temps)* ; ceux qui l'ont voté, dont Edouard Philippe, ont donc voté n'importe quoi !? Emmanuel Macron était conseiller de Hollande à ce moment là…. il l'a donc mal conseillé !! Peut-on leur faire confiance pour l'avenir du ferroviaire en France ???

Le grand cirque médiatique joue son rôle habituel ! Les éditorialistes, amis du pouvoir, se succèdent sur les plateaux pour déverser un flot de contre-vérités sur les cheminots et leurs prétendus avantages. D'après eux, les cheminots et leur statut seraient la cause de la dette et empêcheraient la SNCF d'être compétitive. Ce n'est évidemment qu'une technique pour mettre sous le tapis le débat de fond et pour ne pas évoquer les vraies responsables de la dette ferroviaire !

Quand est-ce qu'on fait le bilan des politiques menées depuis 20 ans ? (depuis la création de RFF en 97 qui fut un fiasco !!!)

Les dirigeants de la SNCF et les dirigeants politiques doivent-ils rester à l'abri des critiques ? Ne doivent-ils pas rendre des comptes ?

Doit-on les laisser commettre l'irréparable ?!? Parce que c'est de cela dont il s'agit avec cette réforme !

Le rapport Spinetta stipule que le prix moyen du billet de train en France est de 7,80€ pour 100km alors qu'ailleurs il est d'au moins 24€ (page 25 du rapport). La volonté du gouvernement est-elle de multiplier par 3 le prix du billet ? Qui veulent-ils convaincre de cela ?? Soyons sérieux !! C'est d'un service public dont on parle !

Il n'est pas question de laisser Macron faire payer aux cheminots et aux usagers les conséquences des erreurs que lui est ses copains ont commises !

De concertation, il n'y en a pas !

Le gouvernement tente de faire croire qu'il instaure une concertation.
Depuis 1 mois, les réunions de succèdent et pas une virgule n'a bougé dans le projet du gouvernement.
Pire, il a décidé de procéder par ordonnances pour confisquer le débat démocratique !

Ce que veut le gouvernement…c'est :

1. En finir avec l'idée que la circulation des trains est un service public et confier à leurs copains l'exploitation des lignes les plus rentables !

2. Hausser le prix des billets de trains pour que ça rapporte aux futurs actionnaires ! *(comme en Allemagne ou en Angleterre par exemple).*

3. Instaurer un fort dumping social envers les salariés du domaine ferroviaire. *(aligner les salariés par le bas plutôt que par le haut).*

privatisation
marchandisation
A la fin qui va payer ?

Union syndicale Solidaires

Ces 3 orientations sont inacceptables !

Imposons :

1) Que l'Etat s'engage à moderniser le réseau et à financer l'ensemble des lignes (constructions et rénovations).
2) Que le gouvernement renonce à la transformation de la SNCF en Société Anonyme (seule garantie d'un maintien du service public ferroviaire).
3) Qu'un débat citoyen sur le service public ferroviaire soit organisé.

BATAILLE DU RAIL 2018 !

JE SOUTIENS FINANCIEREMENT LES CHEMINOTS DE LYON
POUR QU ILS TIENNENT BON CONTRE MACRON

JE FAIS UN DON →

HTTPS://WWW.LEPOTCOMMUN.FR/POT/68G8DX3Z

reconnu d'intérêt public Sud

Le 27/03/2018